



A l'attn des assureurs-maladie

Votre interlocuteur

Urs Wunderlin
Yannick Schwarz

Ligne directe

032 625 30 25
032 625 30 48

E-mail

urs.wunderlin@kvg.org
yannick.schwarz@kvg.org

Date

9. juillet 2020

Perspectives de la compensation des risques PCG

Mesdames,
Messieurs,

Le troisième test de la compensation des risques PCG a été effectué avec succès. Le logiciel SORA PCG a prouvé sa puissance et sa fiabilité. D'autre part, la qualité des données livrées s'est encore améliorée par rapport au deuxième test.

L'IC LAMal a reçu de précieux commentaires en retour des assureurs-maladie lors du troisième test. Ces retours d'information ainsi que des modifications déjà prévues pour l'OCOR entraîneront de nouvelles adaptations de notre logiciel SORA PCG, qui seront mises en œuvre en deux étapes:

Première étape

Jusqu'à la fin septembre 2020, vous aurez accès - comme annoncé précédemment - à la simulation PCG ("Grouper") dans SORA PCG. En outre, dans la preuve d'attribution PCG (voir chapitre 5.3 du [Manuel d'utilisation SORA PCG](#)), s'afficheront désormais les séjours hospitaliers de l'année précédente et la classification des enfants (assurés de moins de 19 ans) sera prise en compte.

Deuxième étape

Vous pourrez télécharger des données de calcul agrégées supplémentaires ainsi que des statistiques dans SORA PCG à la fin du mois de mai 2021, après le calcul de la compensation des risques 2020. Le contenu de la statistique est actuellement déterminé conjointement par l'IC LAMal et l'OFSP (art. 7 al. 5 OCOR). Par ailleurs, un téléchargement sera disponible dans SORA PCG, qui répertorie les personnes assurées qui étaient également assurées auprès d'autres assureurs maladie (assurés doubles ou multiples).

Nous vous remercions sincèrement de votre bonne et agréable collaboration.

Avec nos salutations les meilleures,

Institution commune LAMal



Urs Wunderlin
Chef du département Compensation des risques



Yannick Schwarz
Chef-adjoint du département Compensation
des risques



U. Wunderlin